L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 MARS 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 10 MARS 1871.

Entered at the Post Office at New Orleans, as second Class Matter.

Les levées en Louisiane.

Le dernier Congrès a adopté le bill des allocations pour les ports et rivières qui comprend une allocation d'un million de dollars pour les travaux à exécuter au Mississippi afin d'assurer plus de facilités à la navigation et au commerce. On sait que pour faire passer ce bill les représentants ont dû accepter un amendement qui interdit d'employer aucune partie de la somme allouée à la construction et à l'entretien des levées, excepté autant que cela sera nécessaire pour le redressement du chenal. Il est inutile de discuter à nouveau la question de savoir si le gouvernement fédéral devait ou pouvait prendre charge des levées ni de démontrer ce qu'il y a d'illogique dans la distinction faite. La discussion a été épuisée et il faut accepter la décision telle qu'elle est, et prendre notre parti du refus absolu fait par le Congrès de contribuer en quoi que ce soit aux dépenses de levées pour la protection des riverains exposés aux inondations que causent les crues du fleuve.

Seulement lorsque le gouvernement fédéral aura exécuté des travaux pour le redressement du chenal dans l'intérêt de la navigation, il sera permis aux riverains de demander à être protégés contre les conséquences immédiates que pourront avoir ces travaux, car les dangers auxquels ils sont exposés par le cours naturel des eaux pourront être accrus par les changements apportés au lit du fleuve. Le gouvernement, en modifiant le cours du Mississippi, assumera par cela même l'obligation de protéger les riverains contre les suites de ces travaux; et il sera probablement amené par la force des choses à prendre entièrement le contrôle du fleuve, de l'aménagement des eaux et par suite de son endiguement régulier. Tout changement effectué sur un point apporte des perturbations dans les directions du courant, les pressions sur les levées, la hauteur des eaux etc., et il sera bien vite démontré qu'il y a nécessité absolue pour le gouvernement de prendre charge de la grande route fluviale nationale depuis la source jusqu'à l'embouchure.

Cette perspective nous fait prendre en patience le refus du Congrès de permettre l'emploi de la moindre partie du million voté avec tant de peine pour le Mississippi aux dépenses d'entretien ou réparation des levées. Seulement il faut, pour le présent et d'ici à quelques années encore, ne compter que sur nous-mêmes pour protéger les terres de la Louisiane contre les dangers d'inondation. C'est là un sujet très grave de préoccupation, car les ressources que le gouvernement d'Etat peut affecter aux levées sont très limitées et nous savons que les paroisses riveraines ne sont pas elles-mêmes beaucoup plus riches.

L'énorme quantité de neige qui est tombée cet hiver dans le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest, et qui couvre encore les collines et les plateaux de l'immense région qui s'étend des Alleghanies aux Montagnes rocheuses, nous fait prévoir des crues considérables dans les différents cours d'eau qui affluent au Mississippi d'ici au mois de juillet prochain. Si les neiges fondent graduellement et par places, les eaux s'écouleront peu à peu et le danger ne sera pas aussi grand qu'on pourrait le craindre. Mais si la fonte des neiges était activée par des chaleurs prématurées dans les régions du Nord-Ouest, nous aurions à craindre le déversement d'énormes masses liquides qui feraient déborder le Mississippi dans tout le Sud et qui amèneraient de nombreuses crevasses.

Comme nous ne pouvons exercer aucun contrôle sur les phénomènes climatériques, il faut nous contenter de prendre toutes les précautions qui sont en notre pouvoir afin d'éviter au moins le danger des crevasses. Consolider les levées, réparer les brèches, exhausser les parties qui sont trop basses, voilà ce qu'il faut faire dès à présent en continuant les travaux jusqu'à l'époque habituelle des crues causées par la fonte des neiges. Les planteurs devront être constamment en éveil et stimuler le zèle des autorités de paroisse et tenir les ingénieurs de l'Etat au courant de la condition des levées dans chaque localité.

Nous savons que le gouverneur et le Bureau des ingénieurs s'occupent très sérieusement des dangers qui menacent les paroisses riveraines du fleuve, mais il faudra que nos planteurs se résignent à faire eux mêmes certains sacrifices, et pour que ces sacrifices soient utiles il faut qu'ils soient faits en temps opportun. Que de millions de dollars ont été perdus à la suite de crevasses qui auraient pu être évitées avec une dépense de quelques milliers et quelquefois de quelques centaines de dollars faite à temps. L'expérience du passé doit être mise à profit et on ne s'y prendra jamais trop tôt.

Ces réflexions nous ont été inspirées par la lecture d'une lettre fort instructive adressée par M. H. B. Thompson, secrétaire du Bureau des ingénieurs de l'Etat, à notre confrère le *Democrat*. Cette lettre contient un relevé des travaux et des dépenses pour les levées depuis la fin de la guerre de sécession jusqu'à ce jour. En voici le résumé:

Le Bureau Durald, de 1866 à 1867, a construit 5,121,681 yardes cubes de levées à un coût de $2,066,173 63 soit une moyenne de 40 cents et 34 centièmes de cent par yarde cube, et il a dépensé pour réparations, clôture de crevasses &c, $135,489 42, ce qui porte le total des dépenses à $2,201,663 09.

Le Bureau Oglesby de 1867 à 1868 a construit 1,262,793 yardes cubes de levées, à un coût de $581,142 16 soit une moyenne de 44 95-100 cents par yarde cube; il a dépensé pour réparations, crevasses, &c, $368,097 65, ce qui fait un total de $949,239 81.

Le Bureau des Travaux Publics, de 1868 à 1871, a construit 6,012,902 yardes cubes de levées à un coût de $3,294,077 77, soit une moyenne de 52 12-100 cents par yarde cube; il a dépensé pour réparations, crevasses, &c, $130,896 15, ce qui fait un total de $3,424,973 92.

Le bureau des ingénieurs d'Etat de 1871 a construit 578,908 yardes cubes de levées à un coût de $305,144 77, soit une moyenne de 52 1/2 cents par yarde; il a dépensé pour réparations, &c, $24,411 33, ce qui fait un total de $329,456 10. John Lynch, agent payeur des crevasses en 1871 a dépensé pour clôre des crevasses $80,269 05.

La compagnie des levées de la Louisiane, de 1872 au 11 mai 1877, a construit 3,586,060 yardes cubes de levées à 60 cents, soit un coût de $2,151,636, et 3,670,409 yardes cubes à 50 cents, soit un coût de $1,835,204 50, faisant un total de 7,256,469 yardes à un coût de $3,986,840 50, ce qui fait une moyenne de 54,94 cents par yarde cube.

Le Bureau des ingénieurs d'Etat, de mai 1877 à ce jour, a construit 3,509,876 yardes cubes de levées, à un coût de $699,273 47, soit une moyenne de 19 92-100 cents par yarde cube, et il a dépensé pour crevasses, etc, $93,894 64, ce qui fait un total de $793,168 11, non compris de fortes sommes fournies par les paroisses en-deçà de la Rivière-Rouge et employées par ce Bureau.

En récapitulation, il a été construit depuis 1866, 23,772,529 yardes cubes, à un coût de $10,953,552 33, il a été dépensé en outre pour crevasses, réparations, etc, $833,047 25, ce qui porte le total des dépenses occasionnées par les levées à $11,765,599 58.

Nous ne faisons qu'une remarque sur les chiffres qui précèdent, c'est que le coût de la construction des levées a été, aussitôt après l'avènement des démocrates au pouvoir en 1877, abaissé de 50 cents la yarde, à un peu moins de VINGT CENTS (19 92-100). Le Bureau n'a dépensé que $699,273 47 pour des travaux que la Compagnie de levées aurait fait payer $1,754,938, soit une économie de $1,055,664 53. Il nous semble que cela justifie la guerre que nous avons faite dans le temps à la Compagnie des levées, création de Kellogg et de sa législature républicaine.

OPERA FRANÇAIS.

La *Dame Blanche* n'a pas voulu laisser partir la troupe de M. De Beauplan sans [illegible] son apparition hier soir, et les échos du château d'Avenel se sont réveillés pour nous faire entendre une musique dont se délectaient les dilettanti de la Restauration, et qui, aux oreilles de ceux d'aujourd'hui, résonne comme le chant grêle d'une vieille nourrice. Néanmoins les mélodies de Boïeldieu, qui firent les délices de nos pères, ont encore une certaine grâce qui plaît; elles ressemblent à ces aimables vieilles dont les beaux restes expliquent les conquêtes qu'elles firent jadis.

Mmes Lagye et Pilliard, Feitlinger, MM. Pellin, Feitlinger, Fleury, Mussy, ont fait de leur mieux pour rajeunir cette antiquité musicale. L'orchestre, conduit par M. de Lestrac, a médiocrement secondé leurs efforts.

Le bénéfice de Mlle Delprato est annoncé pour ce soir; on donne la *Juive*. Le rôle de Rachel est un de ceux où cette artiste a le plus brillé comme chanteuse et comme actrice. Nous avons signalé plusieurs fois le goût et le sentiment avec lesquels elle chante les deux couplets du second acte, Scène VII, ceux dont le premier commence ainsi:

"Pour lui, pour moi, mon père,
J'invoque votre amour."

Mlle Delprato a bien mérité de notre public; que de fois nous l'avons vue sur la scène, même quand elle était souffrante! Elle a rendu de grands services au théâtre; et si, comme nous l'espérons, le grand opéra français est rétabli d'une manière durable à la Nouvelle-Orléans, elle pourra à juste titre réclamer une part dans ce résultat. Le public lui en tiendra compte sans doute ce soir, en l'applaudissant et en lui offrant quelques-uns de ces souvenirs qui sont chers aux artistes, et qu'ils sont heureux et fiers, à leur retour dans leur patrie, de montrer aux parents et aux amis. A. M.

Les habitants du Troisième District de la ville auront la chance de voir le cirque de Den Rice aujourd'hui, rue de Chartres, entre les rues Piété et Désiré.

100 caisses pantoufles en peau, pour dames, à 50 sous la paire, à l'Etoile R.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Comme nous l'avons déjà dit, Calino n'est pas un chef-d'œuvre, et nous voyons qu'on renonce à le faire figurer plus longtemps sur l'affiche. On revient en conséquence à Evangeline, pour les dernières représentations de la troupe de Rice, et cette extravaganza sera reproduite ce soir, demain vendredi et samedi en matinée et en soirée. Dimanche, 13 mars, changement de programme. Nouvelle troupe pour jouer l'opéra burlesque intitulé: The Magic Slipper.

THEATRE ST-CHARLES.—On peut en dire autant de "Sam'l of Posen" qui ne vaut guère mieux que Calino, mais la pièce a la chance d'être admirablement bien jouée. Il y a dans Sam'l un acteur qui peut se flatter d'être bien accueilli du public. Chaque mot qu'il prononce fait éclater le rire et tous les soirs l'assemblée est plus nombreuse. Nous félicitons le vieux Drury de sa bonne fortune.

Compagnie des Abattoirs Crescent City.—Nous avons annoncé, la semaine dernière, que l'élection annuelle du conseil de direction de cette compagnie avait eu lieu; nos lecteurs trouveront dans une des colonnes commerciales de ce numéro l'avis officiel de la compagnie annonçant la composition de ce conseil. L'avis porte aussi que M. Joseph Hernandez a été réélu président, et M. J. Numa Augustin, secrétaire de la compagnie. Ces ré-élections, la dixième de M. Hernandez et la dixième de M. Augustin, sont d'autant plus flatteuses pour ces messieurs qu'elles ont rencontré une certaine opposition de la part des actionnaires, et qu'elles sont un éclatant témoignage de satisfaction donné à leur administration sage et intelligente des intérêts de la compagnie. M. Augustin [illegible] une popularité personnelle, qualités qui le rendent précieux à la compagnie.

Allez y tous à l'Etoile R.

Les Chinois et la naturalisation.—Il existe encore, dit le *Messager Franco-Américain*, une loi des Etats-Unis qui exclut de la naturalisation tout homme appartenant à une autre race que la race blanche. Par une autre loi il a été fait une exception à cette règle, mais c'est seulement en faveur des hommes de race africaine. D'après cela, les hommes de race mongolique, les Malais et les Indiens ne peuvent obtenir les droits de citoyens aux Etats-Unis. C'est ce que vient de décider M. Morac, juge de la Cour fédérale de Circuit de Chicago, à l'égard d'un Chinois qui demandait à être naturalisé. Il a bien reconnu que cet homme remplissait toutes les autres conditions requises; mais il n'a pas la peau blanche, cela suffit pour que son exclusion soit irrévocable. Nous devons dire que le juge a cité plusieurs autorités des plus graves à l'appui de sa décision.

C'est une anomalie monstrueuse, dit la *Tribune*, que lorsque le plus ignorant nègre du Congo ou de la Hottentotie peut devenir citoyen de cette République, le même privilège est refusé au Chinois le plus instruit. On applique une odieuse distinction de couleur à des étrangers qui demandent la naturalisation, parce que le Congrès a trop de négligence ou trop de préjugés pour corriger un défaut évident de la loi.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois cent pianos de Mathushek (non compris ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction, [illegible] les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux ci veuillent acheter ou non.

Bottes Ferrées.—300 douzaines viennent d'arriver à l'Etoile R.

Le cirque de Den Rice aujourd'hui au coin des rues Chartres et Désiré.

Ballon perdu.—Le 15 février, un sieur Mennen, habitant Eindhoven (Hollande) trouva en se promenant dans son jardin, une lettre lestée avec du sable et qui contenait les lignes suivantes, signées des noms de deux aéronautes français:

"En hâte. Publier.
"15|2|81. Ballon l'*Aigle*.
"Passé le 52e degré du nord, désespérons de voir jamais la France, à cause des vents carabés qui nous poussent en avant. De là cette note qui doit informer en cas de perte.
"JULES GÉRARD,
"FRANÇOIS JAMIN."

Plusieurs semaines se sont écoulées, et l'on est sans nouvelles du ballon l'*Aigle*.

—Le *Monde* dit que nombre des lettres d'adhésion de l'épiscopat aux observations du cardinal-archevêque de Paris, sur les conditions militaires des séminaristes s'élève à 51.

Le cardinal archevêque de Lyon ayant écrit au nom des évêques de sa province, et quelques autres évêques ayant adhéré de vive voix, le *Monde* en conclut que l'épiscopat tout entier s'associe au cardinal-archevêque de Paris contre les projets relatifs à la suppression de la dispense du service militaire accordée jusqu'à présent aux ecclésiastiques.

Black Crepes! A l'Etoile R.

La question du porc américain.

L'interdiction officielle.

Nous lisons dans le *Journal officiel* du 19 février:

RAPPORT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Monsieur le président,

Mon attention a été récemment appelée sur l'introduction en France d'une quantité considérable de viandes de porc salées importées d'Amérique. Ces viandes sont infestées de trichines et peuvent faire courir les plus graves dangers à la santé publique.

Le comité d'hygiène publique de France, que j'ai saisi de la question, a été unanime à reconnaître que la trichine, introduite vivante dans l'appareil digestif de l'homme, lui communique la maladie dite la trichinose, maladie dont les effets redoutables entraînent presque toujours la mort. En présence d'une affirmation aussi absolue, le gouvernement devait prendre sans retard les mesures propres à écarter le danger auquel pouvaient être exposées les populations par l'usage des viandes ainsi infestées et livrées à la consommation. J'ai donc adressé à tous les préfets une circulaire prescrivant les précautions ordinaires qu'il est indispensable de prendre pour détruire les effets nuisibles de la trichine dont sont infestées les viandes de porc provenant d'Amérique; la plus grande publicité a dû être donnée par les préfets à cette circulaire, qui a d'ailleurs été insérée au *Journal officiel* de la République.

Mais les mesures indiquées, infaillibles si elles sont strictement observées, ne m'ont pas paru garantir suffisamment les consommateurs de ces viandes, qui appartiennent en majorité aux classes peu aisées de la population, contre les dangers que pourrait leur faire courir une négligence ou l'ignorance des prescriptions édictées. J'ai considéré que c'était le principe même du mal qu'il fallait combattre, et j'ai chargé le comité consultatif d'hygiène publique de rechercher les moyens pratiques de constater la présence de la trichine dans les viandes de porc salées avant de les livrer à la consommation.

Cette constatation, pour être efficace, devrait être faite, par des hommes compétents, dans un nombre restreint de ports de débarquement et de bureaux de douane sur la frontière de terre spécialement désignés pour l'entrée en France des viandes de porc venant de l'étranger. Il a été constaté que l'introduction de ces viandes par le seul port du Havre, de beaucoup le plus considérable, il est vrai, ne s'élève pas à moins de 29 à 30 millions de kilogrammes par an, soit en moyenne 2,500 tonnes par mois. L'examen au microscope des viandes ainsi importées exige pour chaque opéré un temps relativement assez long, qui ne permettrait pas d'analyser d'une manière sérieuse des quantités aussi considérables, quel que fût d'ailleurs le personnel qu'on emploierait à ce service. Le contrôle, dès lors, ne pourrait être que partiel, par conséquent inefficace, et ne donnerait aux populations qu'une sécurité trompeuse qui compromettrait en même temps l'action du gouvernement. J'ai dû, en conséquence, renoncer à tout projet de vérification des viandes de porc importées, au moins quant à présent.

Cependant il est urgent de mettre fin au danger réel, constant, que peut faire courir à la santé publique l'introduction en France des viandes notoirement infestées de trichines. Une surveillance efficace ne paraissant pas possible, je considère comme indispensable d'interdire, sans retard, sur toute la ligne frontière du territoire de la République, l'importation des viandes de porc salées provenant des Etats-Unis d'Amérique. Une semblable mesure a déjà été prise par plusieurs Etats de l'Europe: en Prusse, en Italie, en Autriche, en Espagne, en Portugal et en Grèce, les viandes de porc de cette provenance ne sont plus admises.

Toutefois, considérant que les viandes de porc d'origine américaine entrent pour une partie notable dans l'alimentation des classes peu aisées, je continuerai à étudier les moyens de résoudre les difficultés que présente une question aussi importante, tout en assurant aux consommateurs de ces viandes les garanties qu'ils sont en droit d'attendre d'un gouvernement vigilant.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
P. TIRARD.

DECRET.

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce,

Vu l'avis du comité consultatif d'hygiène publique de France;

Considérant que l'introduction en France de viandes de porc salées, notoirement infestées de trichines, présente de grands dangers pour la santé publique,

Décrète

Art. 1er.—Est interdite sur tout le territoire de la République française, l'importation des viandes de porc salées provenant des Etats-Unis d'Amérique.

Art. 2.—Le ministre de l'agriculture et du commerce et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* et publié au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 18 février 1881.

JULES GREVY.

Par le président de la République:
Le ministre de l'agriculture et du Commerce:
P. TIRARD.
Le ministre des finances:
J. MAGNIN.

Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

Le décret qui interdit absolument, à partir de ce jour, l'introduction en France des viandes de porc salées, provenant des Etats-Unis d'Amérique, a causé une très vive et très profonde émotion au Havre.

Certainement, il ne peut venir à la pensée de personne de contester le droit et le devoir du gouvernement de veiller à la santé publique; mais aussi il faut considérer le trouble que de telles mesures, quand elles sont prises d'urgence du jour au lendemain, jettent dans les affaires engagées. Outre les salaisons en entrepôt, dans les ports, il y a de très nombreux marchés en cours d'exécution: il y a des marchandises en cours de transport; il y a des opérations conclues par nos négociants en Amérique. Que va-t-il advenir de tout cela, et les négociants américains voudront-ils reconnaître le cas de force majeure qui résulte pour les négociants français, du décret qui vient d'être rendu, et rompre ainsi les marchés? A vrai dire, nous en doutons.

Alors, quoi? Les opérations engagées ne le sont pas sur une petite échelle, et il y a là des ruines inévitables.

Le gouvernement a-t-il réfléchi à cela? Certes, nous le répétons, nous ne songeons, en aucune façon, à contester le devoir qui s'impose à lui de veiller à la santé publique; mais il a dû penser aussi, aux résultats immédiats de ses prescriptions. Il doit avoir à indiquer, aux intéressés pris de court, engagés dans des opérations où il y va de leur situation commerciale, une règle de conduite pour se préserver de la ruine, et c'est cette règle que nous nous permettons de lui demander de faire connaître.

Il y a, ici, beaucoup de salaisons non encore introduites en douane et déjà vendues; il y a, en cours de transport, beaucoup de salaisons également vendues, qui vont arriver et qu'on ne pourra introduire; il y a beaucoup de marchés conclus aux Etats-Unis, que ne voudront peut-être pas rompre les contractants américains.

En cet état de choses, que faire? C'est au gouvernement qui a rendu le décret qu'il convient de s'adresser. Il faut que, d'une façon ou de l'autre, il aide au moins les négociants qui se sont engagés de bonne foi dans ces affaires, à n'y point sombrer. Lui seul en peut trouver le moyen, et nous comptons sur sa sollicitude pour cela. Il ne s'agit point, ici, d'une industrie insalubre et de tolérance à laquelle on coupe court; il s'agit d'opérations parfaitement licites qu'on croit devoir arrêter, pour des causes tout à fait spéciales et,—espérons-le—momentanées; en un tel cas, le gouvernement n'a pas pu ne point songer aux conséquences de ses prescriptions; il n'a pu ne point songer aux moyens de rendre ces conséquences moins terribles. C'est ces moyens qu'il importe de faire connaître, ou de trouver, d'accord avec les intéressés.

La chambre de commerce du Havre, préoccupée de la situation créée par le décret prohibant l'importation des viandes de porc salées, s'est réunie et a délégué deux de ses membres pour aller en conférer avec M. le ministre de l'agriculture et du commerce. Cette délégation se compose de MM. Libert et Fauré. De son côté, le syndicat des négociants en salaisons, a désigné MM. Dassamme et Fleury, pour se joindre à la délégation de la chambre de commerce. M. Maillet a télégraphié à M. Tirard, à l'effet de lui demander une audience.

Les chambres de commerce de Marseille et de Bordeaux ont également résolu d'envoyer des délégations à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et ces délégations se trouveront à Paris en même temps que celle du Havre, pour agir en commun.

Cirque de Den Rice—matinée aujourd'hui à midi, rue de Chartres, entre les rues Piété et Désiré.

La nouvelle Compagnie de navigation au Havre.

Le *Havre* annonce la formation d'une nouvelle Compagnie de navigation à vapeur française.

Le 19 février, dit notre confrère, a eu lieu, à Paris, une réunion préparatoire pour la formation de cette Société, réunion qui sera bientôt suivie d'une assemblée générale constitutive.

La Société, au capital de 12 millions de francs, se forme sous le nom de: "Compagnie commerciale de transports à vapeur français". Bien que créée à Paris, centre des capitaux, son unique centre commercial sera le Havre.

Son but est de desservir tous les ports des Antilles directement, et les Etats du Centre-Amérique, dont la production croissante, depuis quelques années, lui promet, de ce côté, un aliment certain de fret.

La compagnie se propose également de faire la navigation transatlantique entre les Etats-Unis et notre port. Nous reviendrons plus tard sur ceux de nos ports étrangers appelés par cette nouvelle création à jouir de cette intercourse directe. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à saluer de tous nos vœux cette utile création, qui doit doter notre port d'un nouvel élément de richesse.

Il est temps, en effet, que nous nous affranchissions du tribut élevé que notre commerce paie aux compagnies étrangères, et c'est le résultat que produira la nouvelle loi votée par les chambres, en contribuant puissamment au relèvement de notre marine marchande.

La nouvelle compagnie disposera d'un matériel flottant de 7 steamers qui jaugeront environ 3,500 tonneaux et pourront prendre 5,000 mètres cubes de marchandises; construits sur un type unique, ils comporteront toutes les perfections réalisées par l'industrie de la construction maritime.

Nous savons, de plus, que la construction de cette flotte a été réservée aux ateliers français. Elle a été donnée tout entière à la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Les promoteurs de la nouvelle Société, ayant en vue surtout les intérêts de notre population ouvrière, ont exigé, en outre, que la construction d'au moins trois de ces vapeurs fût faite dans les chantiers du Havre. Les quatre autres seront construits à la Seyne. Voilà donc du travail assuré pour une longue période.

Un journal de Paris, le *Courrier du Soir*, assure que la compagnie desservira le Hâvre, Bordeaux, les Antilles, Colon-Panama et la Nouvelle-Orléans.

Le cirque de Den Rice, jeudi et vendredi, au coin des rues Chartres et Désiré.

75c. 75c seulement pour bottes à boutons pour enfants, avec talons, à l'Etoile R.

—Dans le conseil des ministres tenu le 16 à l'Elysée, le président de la République a signé la nomination de M. Duquesnay, évêque de Limoges, à l'archevêché de Cambrai, vacant par suite de la mort du cardinal Régnier.

—Les journaux du Nord annoncent que M. Kuhlmann, le chimiste qui vient de mourir, a laissé à la Société des sciences de Lille une somme de 50,000 francs dont les intérêts serviront à fonder des prix pour les meilleurs travaux concernant la science et l'industrie dans le Nord.

—Un M. Gentilli, de Leipzig, vient de prendre un brevet pour un appareil destiné à reproduire instantanément, par des procédés électriques, les discours des orateurs parlementaires et autres. Seulement il faut que l'orateur consente à se laisser adapter dans la bouche un instrument, qui peut gêner notablement ses effets de tribune.

Pour la chaussure élégante et solide, on n'a qu'à aller à l'Etoile Rouge.

—On achève en ce moment à Saint-Pétersbourg un immense ballon pouvant porter vingt personnes. Ce ballon est destiné à l'Exposition de Moscou, où il jouera le même rôle que le "ballon captif" de la dernière Exposition de Paris. Chaque ascension se prolongera une demi-heure, au prix de 5 roubles par personne.

A propos des *vitrioleurs* et des *vitrioleuses*, M. Barbey d'Aurevilly, le paradoxe fait homme, se livre dans le *Triboulet* à une fantaisie quelque peu lugubre dont voici la conclusion:

Ils méritent ce qu'ils ont fait.... Mais comme on ne le leur inflige pas, ils se multiplient, ces moutons de Panurge du crime. Ils ne sont plus même les moutons de Panurge. Ils sont les singes de Darwin, se singeant tous, les uns les autres. A mes yeux tous les législateurs ne sont guère que des coupeurs de cheveux en quatre, ou des trembleurs devant l'opinion qu'ils devraient élever jusqu'à eux au lieu de s'abaisser jusqu'à elle. Il n'y a jamais eu dans toute l'histoire qu'un grand législateur et c'est Moïse. Il a dit: "Œil pour œil, dent pour dent," la seule punition qui soit intelligente et juste. C'est la peine du talion, la seule peine! Vitriol pour vitriol. Ah! vous avez lâchement jeté du vitriol à la tête d'un être vivant et sans défense. Eh bien! on vous en fera tomber légalement dans les yeux ou sur votre face, la même quantité. Œil pour œil, dent pour dent. Il n'y a pas dans le monde d'autre justice! Et puisque vous aimez l'égalité, messieurs les républicains, en voilà une que nous voulons!

Pour 50 sous on achète une paire de pantoufles, en peau, à talons, à l'Etoile R.

—M. le duc de Broglie va publier en brochure un recueil de tous les documents relatifs aux expulsions des ordres religieux par suite des exécutions des décrets du 31 mars. La brochure sera précédée d'une longue préface.

—*La fuschine.*—On écrit de Marseille, "Le 15 février, par les ordres de M. Saint-Jean, commissaire des ports, 2,500 litres de vin, venant de Naples, et reconnus fuschinés, ont été jetés à la mer.

3000 paires brodequins cousus, pour enfants, à 50 sous à l'Etoile R.

—Nous croyons savoir que les préfets viennent d'être invités à faire parvenir à la direction des cultes les noms des prédicateurs des stations du Carême qui appartiennent aux Dominicains, à la compagnie de Jésus et aux autres congrégations frappées par les décrets du 31 mars.

L'Etoile Rouge! L'Etoile R.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester, New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais [illegible] dans les maladies invétérées et qui étaient incurables de Bright en cette ville. [illegible] Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner. Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

Grande quantité de souliers bas, pour dames, à l'Etoile R.

—Un mot du *Charivari*:

Monsieur, madame et mademoiselle, ahuris en déballant une caisse remplie de chapeaux:

—Cet imbécile de notaire.... Je lui dis d'acheter cinq cents *Panamas* pour la dot de ma fille.... et il m'envoie des chapeaux.

Décédée hier, 9 mars 1881, [illegible] heures et demie du soir, ANN JANE [illegible], épouse de [illegible], dans la soixante douzième année de son âge. Les amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son gendre Charles Roth, rue Royale, entre les rues Désiré et Elmire.

Décédé hier soir, à 10 heures et demie, à l'âge de 17 ans, JOSEPH GEORGE VOORHIES. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures et demie, de la résidence de ses parents No 337 rue Dumaine.

WEHRMANN.—Décédée hier, à minuit, à l'âge de huit mois, MARIANNE, fille de VALENTIN WEHRMANN et de CHARLOTTE MARCHAND. Les amis et connaissances des familles Wehrmann, Marchand et Bohne sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 10 mars, à 4 heures P. M. Le corps est exposé chez son père, No 135 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

THEATRE DE L'OPERA.

GRANDE MATINEE D'OPERA, à cinquante cents.

AVIS.—En raison de l'indisposition de Mme Ambre, la représentation de ROMEO et JULIETTE est indéfiniment ajournée. On donnera en son lieu et place

Si J'étais Roi

Opéra en 3 actes. Musique d'Adam.

Zephoris......MM. PELLIN
Moussol......MAUGÉ
Kadoor......FEITLINGER
Piféar......ESCALA
Zizel......MUSSY
Néméa......MLLE LAGYE
Zélide......MLLE PILLIARD

Seigneurs et pêcheurs.

JEUDI SOIR.
Soixante-treizième Soirée d'abonnement,
Bénéfice de Mlle Delprato,
Dernière représentation de

LA JUIVE.

Grand Opéra en cinq actes. Chef-d'œuvre d'Halévy.

Eléazar......MM. TOURNIÉ.
Brogni......JOURDAN.
Léopold......ESCALA.
Ruggiero......BOSSI.
Albert......MUSSY.
Un crieur......HENNESSON.
Un officier......CORRIVEAU.
L'Empereur......BASILE.
Un homme du peuple......GENIN.
Rachel......MLLES DELPRATO.
Eudoxie......DuVILLERAY.

Grand ballet—Dans le 1er acte Valse par Mlles LA BELLA et GOSSI. Dans le 3e acte, La Tour Enchantée, Mlles HENNEGART, LA BELLA et GOSSI, et le corps de Ballet.

Les ballets sont sous la direction de M. Mantlier.

CHEF D'ORCHESTRE......M. MOMAS

Vendredi Soir,

RIGOLETTO,

Samedi matinée—Bénéfice de Mlle PILLIARD.
Samedi soir—Bénéfice de M. JOURDAN.
10 mars—

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nlle-Orléans, 9 mars 1881.—A une élection des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 3 mars, les Messieurs dont les noms suivent ont été réélus pour l'année courante:

JOS. HERNANDEZ, B. SALOY,
J. N. AVEGNO, E. MOTT,
CHS. DeRUYTER, J. J. McGINNIS,
T. S. SERRILL, CHS. DILLINGHAM,
A. B. WHEELER.

Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue le même jour, ont été réélus unanimement MM. JOS. HERNANDEZ, Président, et J. NUMA AUGUSTIN, Secrétaire.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
10 mars—3t

TRIX. Les DAMES et les MESSIEURS ayant une haleine impure provenant de dents malsaines, de l'usage du tabac, ou de quelque autre cause, se servent de TRIX. TRIX, 10 cts seulement. En vente chez tous les droguistes. 1er mars—1mois.

Avis.

A VENDRE, pour cause de départ, une PENSION-RESTAURANT, aux environs du Marché Français, avec une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires. Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de l'Abeille. 10mars—6t

Nouvelle-Orléans, 9 février 1881.

Avis est par le présent donné que le certificat No 2358, pour cinq actions du Fond Capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, fait à mon ordre le 30 avril 1880, a été perdu ou égaré et je mets en garde le public de ne pas le négocier, ayant déjà fait application pour un nouveau certificat.

MME AIMÉ REIBAUD.
10 fév—10,17,24—mars 3,10,17.

Perdue

UNE BROCHE en or, doublée de nacre, contenant une photographie. On donnera une récompense à la personne qui la rapportera au No 46 rue Royale. 9 mars—

Trouvée,

Lundi, 7 mars, une chienne de chasse, couleur marron, avec un collier en cuir et une chaîne. Le propriétaire de l'animal obtiendra la remise à la grocerie située au coin des rues St. Philippe et Bréed, en payant les frais. 9 mars—2t JOSEPH AVENARD.

ALBERT VOORHIES, AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 2 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allemant Pierre; Astillon Mme Vve Germain d'; Abadie Jean Marie; Ader Célestin; Baisson Onésime; Bru'é la famille; Brunaffous Stanislas; Boré Pierre; Barès François; Beyer Augustin; Besmont Henriette; Biagel Joseph; Claverie Pascal; Cornu le père; Courtiade Eugène; Capdevielle Charles; Clavelle Jean Marie; Costay Paul; Collin Dominique; Dumestre Jean Marie; Demezall Benjamin; Dufaut François; Dathat Eugène; Dreyfus; Dresser Aron Michel; Dumont Jacques; Dutrey Jean Hippolyte; Du'y François; Dobianne Claude; Duplan Pierre; Deyzacq Gérard; Ducos Pierre; Dangla Guillaume; Fisia Jelier; Fortassin Pierre; Fortier la famille; Falque Jean Baptiste; Fontaine François; Guichardot Auguste; Gontran Henry; Gayon B A; Guiale Barthélemy Hippolyte; Heurenie Bernard; Harent Jacques Delphin; Hélies Jean; Hépin Léon; Hancart Clodomir; Janet Charles; Laporte Joseph; Lesmande Mme; Laberrère Armand; Lenfant Irénée Armand; Laplace Jean; Labesq Jean Pierre; Leyrisson Pierre Xavier; Larrieu Jean; Lange Joseph; Mayer Albert; Moulin Charles; Marchal Félix; Masse Jean Louis Etienne; Morin Charles; Mourret-Maumus Louis; Mothe Eugène; M rcel Joseph; Minart Pierre Joseph; Met Jean Antoine; Nabonne Jean Jacques Marie; Oser François; Pellier Jean; Pomes Jean Bruno; Quentin Sle; Raymond Stéphanie; Renle Mme Vve; Rossignol Maurice; Roger Henri; Stockien Pierre; Schil-der; Scharf Edouard; Thonier Pierre Guillaume; Trosch Vincent; Tesserand Jacques; Trembert Edouard; Vergnes Emile; Vigneux Jean.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
8 mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 MARS—CLASSE No 57.

Tirage de 4 heures P. M.

41	5	11	36	7	47	8	73	69	26	28	65	58	50

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, ont été faits en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage duquel nous apposons notre signature. 9 mars 1881—4 heures P. M.
ABAM GIFFEN, LOUIS E. FILTZ, Commissaires.

[illegible] 1er mars—1m.

ETRANGERS, ALLEZ CHEZ DANZIGER 131-Rue du Canal-131

Grand Déballage de Marchandises de Printemps.

Grand Déballage de quatre-vingt Caisses de Nouveautés de Printemps, Comprenant un Assortiment choisi —DE—

SOIERIES de Printemps et d'Eté. 50 pièces SOIERIES POMPADOUR et FOULARD à 65 et 75 cts. 20 pièces SOIERIES couleurs unies à 50 cts. 40 pièces SOIERIES de toutes nuances à 40 cts. Les meilleures Soieries noires de Bonnet et Trailliard, à 65, 75 cts et $1. Soieries d'Eté à 40 et 60 cts. Soieries brochées noires et en couleur à 65 cts et au-dessus.

Grenadines Noires

En grande variété: Unies, à carreaux et de fantaisie, Brocade, moire, à raies de satin et autres nouveautés. 1 caisse Satin Pompadour, étoffe très moelleuse et soyeuse—en genres très élégants. 2 caisses de Pompadour Drap Momie, de tous les genres nouveaux. 1 caisse Crêpe fleur de thé, articles très élégants.

500 Parasols et Demi-Ombrelles Nouveautés élégantes.

Etoffes à Robes.

Grenadines couleurs légères à raies moirées. 2 caisses Alpacas en couleur à 12 1/2 cts. 1 caisse Cachemirettes d'été à 15 cts. 1 caisse Brocatelle Liebège grise à 15 cts en valant 25. 3 caisses Alpacas Brocade à 20 et 25 cts. 1 caisse jolies Grenadines Brocades. 1 caisse Bagnes françaises couleurs unies. 3 caisses Buntings en couleur. 1 caisse soieries mêlées Pompadour à raies; les mêmes articles que nous vendions la saison dernière à $1.25, nous les vendons au chiffre réduit de 40c.

Aussi, pour le bénéfice des étrangers.

5 caisses de Linon, lawns et organdies, viennent d'être ouvertes et sont prêtes à être livrées à l'inspection. Une grande variété de calicots et de percales.

Toiles et étoffes de blanc.

Piqués blancs en grande variété. Nansous à carreaux de 10c à au dessus. Victoria lawns de 10c à au dessus. Lawns des Indes, Lawns de Perse, à raies. Nansous, Mulls—un grand assortiment. Lawn d'Irlande, tout toile, 24 yardes 1 pièce, à 8c. Linon Damas à 30, 40 et 50 cts. Serviettes Linon Damas à 50, 60, 75 cts et plus la douzaine. Serviettes Huck à 50, 75cts $1 et plus la douz. Moustiquaires Bobinet à $1.50 et au dessus. Doylies couleurs, couvertures de table, bordures en couleur, Damas et Nappes assortis.

Un marché exceptionnel.

2 caisses de Draps de lit, toile française. Nous garantissons ces marchandises comme étant de toile pure, valant de 60 à 63 cts et les offrons au bas prix de 30 cts. 15 pièces Toile française à taies d'oreillers, garantie tout toile, parfaite, valant de $1.15 à $1.25; nous les offrons à seulement 50 cts.

Etoffes de Deuil

en grande variété. Cachemires noirs, Delaines, Tamises, Bombazines en grande variété, unis et à dessins, Buntings noirs.

Articles de Fonds et d'Habitation

aux plus bas prix de New York. Etoffes à carreaux de l'Alabama et à raies, Cotonnades, Denims. Cotonnades à carreaux, Etoffes à Draps et à Chemises, etc, etc.

Articles de fantaisie, Notions, Boutons, Franges, Bijouterie, Cols et Manchettes, Nœuds de cols et de dentelle, Articles de dentelle, Véritable Valenciennes, Languedocienne, Bretonne et autres dentelles. Rubans de fantaisie et unis, Porte-monnaie, Parfumerie, Poupées, Eventails, Garnitures de tous genres, Broderies, etc., etc.

Gants de Peau! Gants de Peau!

De toutes les nuances nouvelles, tout exprès et convenables pour le carnaval.

Bonnsterie! Bonnsterie!

Un vaste assortiment de Bonneterie de fantaisie pour dames, demoiselles et messieurs.

Un marché-bargain-spécial.

200 douzaines Bas blancs bien faits pour dames à $2, valant $3 50. 100 douzaines Bas blancs bien faits pour dames à $2 50, valant $4 50. 300 douzaines Bas blancs bien faits pour dames à $3, valant $4 50.

Linge de dessous et Vêtements tout faits.

Ce département avec cette saison, plus attrayant que de coutume, chaque détail a été l'objet de la plus grande attention sous le rapport des manufactures. Nous sommes prêts à défier toute concurrence, ainsi que le démontrent les prix suivants: Chemises de dames, bien cousues, bien faites, à 30 cts. Do. Do, à entredeux et bandes appareillées, à 45 cts. A 50 cts article élégant. A 60 cts une Chemise batiste valant 85 cts. A $1, $1 25, $1 50 et $2, en batiste Lonsdale de la meilleure qualité, garnie avec goût, taillée et faite ici.

Sacs de dames, bien faits, bien cousus,

En magnifique coton, à 25 cts; garnis à 45 cts; en batiste, à broderies, devant plissés, bouillon tout autour, à 75 cts; Véritables Nouveautés, en dessus et en genre, à $1, $2, $2 50 et $3. Robes de Dames, à 50 cts, valant 65 cts; A 65 cts, nous avons un bon article en coton, garni jusqu'en haut. Robes batiste, tucks, bandes et entredeux appareillés, à $1. Bon marché à $1.50. Caleçons de dames, garnis, à 35 cts; Caleçons pour dames, tuck, bandes et entredeux appareillés, 50 cts; Sous batiste Lonsdale, bien faits, à 60 cts; Jupons de dames, de qualité supérieure, des plus durables, à 30 cts jusqu'aux prix les plus élevés.

Nous signalons à l'attention spéciale la manière dont nos articles sont faits. Les inférieures, comme les plus fins, sont l'objet d'une attention particulière.

Habillements! Habillements!

Tous nos habillements en calicots fanés, ont été réduits à 90c. Habillements laine de printemps dernier genre en nuances, seulement $7.

Habillements soie! Habillements cachemire!

En un mot, toute espèce d'habillements, à bien au-dessous des prix du Nord.

Les étrangers qui seront ici durant le carnaval feraient bien de s'adresser à nous avant d'acheter ailleurs; ils en sortiront satisfaits.

DANZIGER, No 131, RUE DU CANAL. BATISSE TOURO.

Etabli à Liverpool EN 1834.

Stout de Guiness.

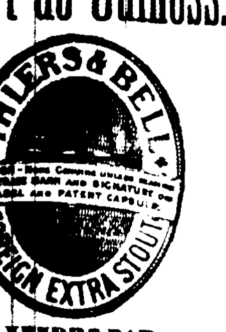

A VENDRE PAR Bassetti & Xiques 67 & 69. RUE DECATUR..67 & 69. 20 fév—3m

SI VOUS AVEZ UN BILL DE CHAUSSURES A REMPLIR ALLEZ A L'ETOILE ROUGE, COIN CANAL ET BARONNE.

LES PAPIERS à Cigarettes JOB de Jean BARDOU étant les seuls bien appréciés et reconnus bons en France, le fabricant désire trouver une maison très sérieuse, en Amérique, qui, par sa position commerciale puisse se charger de la vente de ses produits.

Adresse: J. Z. PAULHAC, à TOULOUSE, France.

GRANDE MANUFACTURE —DE— COPIES DE LETTRES. 4 mars—1 m. v & e.

KRUG & Co. CHAMPAGNE

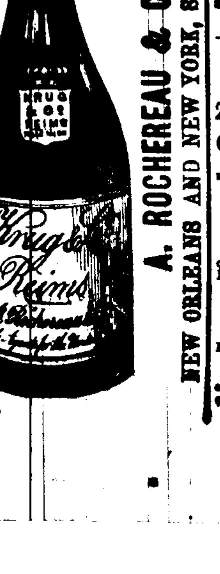

1er mars—1m.

A. ROCHEREAU & CO., NEW ORLEANS AND NEW YORK, SOLE AGENTS.

Restaurant de la Réunion des Amis, JOSE ALMIRALL, Propriétaire. No 7 rue Toulouse, entre Chartres et Vieille-Levée. Restaurant au rez-de-chaussée et au premier. REPAS A TOUTE HEURE DU JOUR. Salons particuliers, Chambres garnies au jour, à la semaine et au mois.—Prix modérés. 17 fév—1m

F. LIMONGY, 20....RUE ST. LOUIS....20

OFFRE à vendre, aux plus bas prix, en magasin et à arriver: 175 barriques vins de Bordeaux, (différentes marques.) 60 caisses Champignons et Petits Pois. 200 caisses Fruits à l'Eau de Vie. 150 caisses Vinaigre. 50 barils Vinaigre. 100 barils Olives verdalles. 150 barils Vins de Californie, des meilleures qualités.

MOUTARDE, HUILE, VERMOUTH, ABSINTHE, KIRSCH, COGNAC, CHARTREUSE, BENEDICTINE, PATÉS TRUFFÉS, CÈPES, BOURBON ET RYE WHISKIES, Et un grand assortiment de liqueurs et conserves.

Les familles trouveront les vins, liqueurs et conserves, au détail, aux plus bas prix du marché, livrés dans toutes les parties de la ville. 18 fév—1m—DM&J

CHÂTEAU PAPE-CLÉMENT

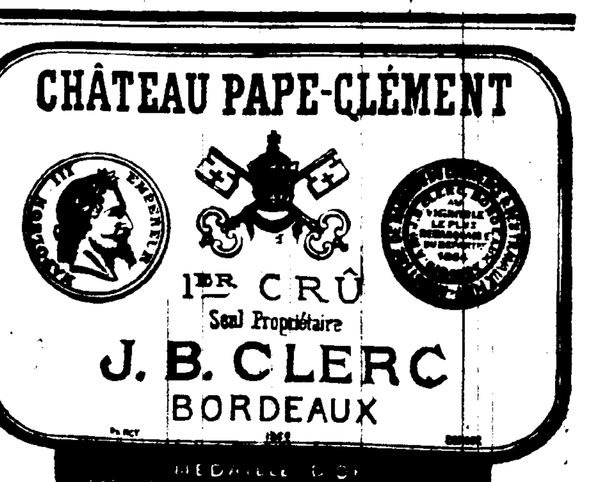

Ce qui précède est un fac-simile de l'étiquette employée par M. J. B. CLERC, propriétaire DU CHATEAU PAPE-CLÉMENT, dans la mise en bouteilles du Vin au Château, et dans l'expédition de ce Vin aux échantillons seuls. Pour s'assurer le véritable PAPE-CLÉMENT, les acheteurs doivent examiner si l'étiquette est exacte. Le CHATEAU PAPE-CLÉMENT est un Vin favori et les restaurants de première classe, les groceries de famille et tous les marchands de vins doivent l'avoir.

PAUL GELPI & BRO., Seuls Receveurs du Propriétaire du CHATEAU PAPE-CLÉMENT et mis en bouteilles au Château.

37......RUE DECATUR......37
24 fév—1m—Jeu Dim Mar—FP

L. AVET, Artiste en Portraits-Camée.

ELÈVE de Michelini, de Rome attaché autrefois aux ateliers de Ball, Black & Co, à New York, vient d'établir les siens chez Théo Lilienthal, 121 rue du Canal, et chez A. B. Griswold, coin Canal et Royale. Il invite le public à venir examiner ses portraits. 9 mars—1 mois JeVeD

METALLOTHERAPIE. TRAITEMENT SPECIAL des Paralysies et Maladies Nerveuses par les Armatures du Docteur BURG, en acier, cuivre, or, zinc, étain, argent et platine. —AUSSI— Dynanomètre du Dr Burg, permettant de mesurer fidèlement toutes les forces musculaires. Dépôt à la Pharmacie SAINT-CYR FOURCADE, 315 Rue du CANAL, coin Rampart. 6 mars—6t

Colon-Aspinwall.

La goelette J. B. WHIPPLE, réparée à neuf, partira du Picayune Tier, en face du marché français, du 10 au 15 mars prochain. S'adresser pour frêt et passage à M. ALEX. SENS, Rue St Philippe No 18 et rue Conti No 13½. 8 mars—6t

MODES ET ROBES. Modes d'Automne et d'Hiver —CHEZ— Mme E. FOERSTER, Etablissement de Modes et de Couture, 15......RUE BARONNE......15 En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en Chapeaux et Bonnets Parisiens en soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles. Toques et Capottes pour fillettes et enfants. Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est LA CONFECTION DES ROBES, selon les dernières et les plus élégants modèles de Paris. ROBES ET COSTUMES POUR LA SCENE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés. 15......RUE BARONNE......15 7 nov—6m

LIBRAIRIE FRANÇAISE. 59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE. H. BILLARD, Successeur de HEBERT & CIE.,

VIENT de déballer un très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes des auteurs modernes. Editions illustrées à bon marché—de Dumas, Montépin, Capendu, Ponson du Terrail, Eugène Sue de Lalandelle, Gondrecourt, Scalié, Duplessis, Dubois Gobey, etc., etc., etc.

HENRI GREVILLE—
La Maison Frappier......2 Vols.....$2 00
Dosia......1......1 25
Nouvelles Russes......1......1 25
Lucie Rodey......1......1 25
Ariadne......1......1 25
Les Epreuves de Raissa......1......1 25
Sonia......1......1 25
Marier sa fille......1......1 25
L'Héritage de Xénie......1......1 25
L'Ami......1......1 25
La Niania......1......1 25
La Kouasianine......1......1 25
Vast Ricouard—
La Vieille Garde......1......1 25
Théophile Gautier, Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie—Spirite—Les Jeunes Frances......$1 25 le vol.
Camille Flammarion, Récit de l'Infini, les Mondes réels et les Mondes Imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités......$1 40 le vol. La terre au ciel......2 50
Mme Augustus Craven,— Récit d'une Sœur......2 vols....$3 00 Fleurange......2......$2 40
Emile Zola, L'Assommoir, Nana, Les Soirées de Médan, le Roman Expérimental...$1 25 le vol.
Le Rev. P. Didon, Indissolubilité et Divorce......$1 25
Alph. Daudet, Fromont Jne et Risler aîné......$1 25
H. de Balzac, Œuvre, complètes éd. in 18° broché, chaque volume 50
A. Scobey, Hygiène et Physiologie du Mariage......$1 25

Nouvelle Bibliothèque choisie, collection grand in 18° Dentu éditeur. Romans et nouvelles, des meilleurs auteurs contemporains à 40 cts le volume. Papiers peints, assortis et bordures. Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Paroissiens, images, etc., etc, chapelets et médailles. Régistres, Papiers écolier Encres, Plumes, etc. Reliure, la maison se charge de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits. Cabinet de Lecture 75 cts. par mois. 23 jan—

NEW ORLEANS BIRD STORE, MORITZ SCHUCHARDT, 69......RUE DE CHARTRES......69 Marchand d'oiseaux, cages, écailles et ouvrages en écaille, caïmans, petits animaux, etc. 22 fév—1 m—mer jeud dim

Dr Chr. Sanders, Homœopathe, MEDECIN ET CHIRURGIEN. Résidence: 126, RUE ST. LOUIS. Heures de consultations de 7 à 9 A. M. et de 4 à 7 P. M. Recommandé par le Dr Wm. H. Holcombe. Consultations à l'ancien cabinet du feu le Dr. A. DUPAQUIER 191, Rue de l'Hôpital, coin Dauphine. Heures: De 9 à 10 A. M., et 3 à 4 P. M. Consultations en français, anglais, allemand et espagnol. 17 fév—1m.

A. Brousseau's Son. 17 RUE DE CHARTRES. TAPIS DES DERNIERS GENRES ET MODELES Le plus grand stock du Sud. ARTICLES DE TAPISSERIE. Les prix conviendront à tous. 9 janv—

Bureau du Collecteur de Taxe d'Etat pour le district inférieur. No 47 rue St Louis. Nouvelle-Orléans, 5 mars 1881.

AVIS est donné par le présente à toutes les personnes faisant des affaires de quelque genre que ce soit dans le District Inférieur, Ier, 2e et 3e districts de la ville, que la licence d'Etat pour l'année 1881 est maintenant due et qu'à moins qu'elle ne soit promptement payée des poursuites seront instituées d'après la loi. Apportez des affidavits accusant le montant des affaires faites dans le cours de l'année 1880. P. L. BOUNY. Collecteur de Taxes d'Etat, pour le District Inférieur. 6 mars—7t

Avis aux Commis-Voyageurs. Département des Finances. Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 18 février 1881.

LES commis-voyageurs ou solliciteurs sont par le présent notifiés de venir prendre leurs licences de manière à ne pas être arrêtés et poursuivis. MM. Wm. H. James et H. H. Gore sont les seuls inspecteurs autorisés, des Bureaux des commis-voyageurs. E. T. WALSH, Administrateur des Finances. 18 fév—

Avis aux consommateurs de gaz. REDUCTION DE PRIX. Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans, 14 janvier 1881.

A PARTIR du 21 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres par 1000 pieds cubes, pour prompt paiement. Par ordre du Bureau des Directeurs, JAMES JACKSON, Président. 15 janv—3mPP

BONNETERIE! BONNETERIE! D'IMPORTATION DIRECTE.

Nous offrons en vente, maintenant, le PLUS VASTE ASSORTIMENT de Bonneterie de Fantaisie —POUR— Messieurs, Dames et Enfants, EN SOIE, FIL D'ECOSSE ET COTON.

D. H. HOLMES, 15 Bourbon | 155 Canal | 14 Dauphine 15 fév—

MAGASIN D'ART —DE— LILIENTHAL 121 - RUE DU CANAL - 121 (Bâtisse Touro.) PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Modes.

Je ferai les Photographies les meilleures et des derniers genres et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions Plus raisonnables que jamais, eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et un plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteints. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire. 5 déc—

PLANT DE RIZ. PLANT DE RIZ DE CHOIX DE LA CAROLINE ET DU HONDURAS (Garanti, sans tache) A vendre, à BON MARCHÉ, par ERNST & Cie., 109 rue Julia. 10 fév—1m

BISCONTEAU FRERES, L'angle des rues Moyen et Brond. GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage; grocerie et liqueurs des meilleures qualités, ainsique foin, maïs, avoine, son et graines de coton, etc, à des prix bien réduits. Toutes marchandises délivrées à domicile. 14 nov—1an.

Avis. A vendre pour cause de départ, un CAFÉ avec une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires. S'adresser au coin des rues Camp et Ste-Marie, vis-à-vis du marché des Magasins. 5 mars—6t

A louer, LA MAISON de résidence en briques, à trois étages, située à l'angle Sud-ouest des rues Esplanade et Chartres. Possession donnée immédiatement. S'adresser au No 49 de la rue Peters Sud, pour de plus amples détails. 9 mars—14t

On demande A ACHETER LES PUBLICATIONS MENSUELLES DE "DE BOW'S REVIEW" de Janvier 1860; aussi un exemplaire des Mémoires de Vergennes sur la Louisiane; aussi toutes brochures, tout journal ou autres documents de valeur se rattachant à l'histoire de la Nouvelle-Orléans. Communiquez par la poste ou en personne avec G. W. CABLE, rue Gravier 194. 8 mars—3t

On demande ON demande une personne donnant les meilleurs renseignements et désirant voyager, pour coudre, faire le ménage et s'occuper d'un enfant de 5 ans. S'adresser à la boîte de Poste 1913. 8 mars—

Avis. LE prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand), de tous genres. S'adresser à CASH, 13 fév—1an Lock Box 2560 N. O. P. O.

On demande POUR une famille composée de deux personnes, une domestique pour s'occuper du ménage de deux chambres et servir à table; elle devra également savoir coudre à la machine. S'adresser au No 34 Esplanade, coin Bourbon. 26 fév—